

**DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
SEANCE DU LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025**

Nombre de conseillers : 10 **L'an deux mille vingt-cinq le lundi 22 septembre à dix-huit heures. Le**
En exercice : 10 **Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué,**
Présents : 7 **s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil,**
Absents : 3 **sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.**

Votants : 9 **Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, KAMILLE Abou-kanh,**
Pour : 9 **MILHET Benoit, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.**
Contre : 0
Abstention : 0

Absent(e)s représenté(e)s :
Martine BERNA donne procuration à Benoit MILHET.
Mathilde MONJAL donne procuration à Yannick TONON.
Absent(e) : Jean-Marc LECUTIER.
Secrétaire de séance : Yannick TONON.

Date convocation :
Le 15 septembre 2025
Date affichage :
Le 15 septembre 2025

Délibération N°2025_D32

Adoption du RPQSP 2024 (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'Eau Potable).

Mme le Maire rappelle que les Articles D.2224-1 à D.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, impose, que la Collectivité ou autorité délégante a notamment l'obligation de produire un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau.

Le service de distribution d'eau potable étant délégué au SMAEP du PAS DES BÊTES, le Président de l'EPCI a établi, un Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau Potable 2024 (RPQS).

Le rapport annuel reçu de l'EPCI en question a été adopté par le Comité Syndical du SMAEP du PAS DES BÊTES le 18 septembre 2025.

Le RPQS est un document réglementaire, qui doit permettre l'information du public sur la bonne gestion des services en exploitant les indicateurs de performances et l'alimentation d'un observatoire national de l'eau et de l'assainissement grâce à la saisie de ces indicateurs sur le site www.services.eaufrance.fr.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, les jours, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le conseil municipal a pris connaissance du rapport et n'a pas d'observations à faire sur ce dernier.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture :
Le 22 septembre 2025

Fait à Boissezon le 22 septembre 2025,

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Jacqueline CABROL